

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Massif-rejet-au-Bresil-de-la-prohibition-du-commerce-des-armes-a-feu>

Massif rejet au Brésil de la prohibition du commerce des armes à feu

- Les Cousins - Brésil -

Date de mise en ligne : mardi 25 octobre 2005

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Les Brésiliens ont rejeté massivement dimanche lors d'un référendum un projet de prohibition du commerce des armes à feu, estimant à une forte majorité que cette mesure était inefficace pour mettre fin à la violence dont souffre le Brésil.

Par l'Agence France-Presse

Rio de Janeiro, le dimanche 23 octobre 2005

[Leer en español](#)

Plus de 64% des votants ont répondu « non » contre près de 36 % pour le « oui », après le dépouillement de 85,2% des votes.

Selon le Tribunal supérieur électoral, interrogé par l'AFP, les électeurs se sont prononcé pour le « non » dans la totalité des 27 États brésiliens.

Dans l'État de Rio de Janeiro, où la violence nourrit quotidiennement les pages des journaux, le « non » l'a emporté par 61,9% contre 39,1 au « oui », après dépouillement de 99% des bulletins.

Dans le Rio Grande do Sul (État limitrophe de l'Argentine), le « non » obtient un record de 86,7% de suffrages, sur plus de 97% des suffrages dépouillés.

Quelque 122 millions d'électeurs âgés de plus 16 ans étaient appelés à répondre à la question : « Le commerce des armes à feu et munitions doit-il être interdit au Brésil ? ».

Avant le début de la campagne radio-télévisée sur le référendum, le « oui » recueillait 76% des intentions de vote. Mais depuis qu'elle avait commencé, le 1er octobre dernier, la tendance s'était inversée de manière accélérée. Les résultats du vote sont encore plus nets que ceux qu'indiquaient les derniers sondages publiés samedi.

Dimanche, en déposant son bulletin dans l'urne, le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva avait indiqué qu'il avait voté « oui ».

« Je pense que pour le commun des mortels, avoir une arme à la main n'est pas un gage de sécurité. C'est pour ça que j'ai voté oui. Mais la volonté du peuple est souveraine », a dit Lula après avoir voté dans la circonscription de Sao Bernardo do Campo, banlieue industrielle de Sao Paulo.

Mais les partisans du « non » avaient souligné l'incapacité de l'État à assurer la sécurité de la population et mis en avant le droit à la légitime défense.

Même les partisans du « oui » ont reconnu que l'interdiction du commerce des armes ne pourrait pas régler le problème de la violence sans une augmentation des ressources pour la sécurité publique, dans un pays qui connaît l'un des plus forts taux de tués par armes à feu au monde : 36.000 personnes sont assassinées chaque année au Brésil, dont près des deux tiers par arme à feu.

Antonio Rangel, dirigeant de Viva Rio, une ONG qui était en pointe dans la campagne du « oui », avait reconnu qu'il

y avait accord avec les partisans du « non » sur l'insuffisance de l'action publique contre la violence. « Il y a concordance sur le fait que le gouvernement n'investit rien dans la sécurité publique ».

Le gouvernement a promulgué en décembre 2003, un Statut du désarmement qui a limité l'achat des armes. En 2004, le gouvernement a lancé une campagne de remise des armes possédées par les civils en échange d'argent, ce qui a permis de recueillir quelque 440.000 armes. Selon les chiffres officiels, cette campagne avait permis en 2004 de réduire de 8% le nombre de tués par armes à feu par rapport à l'année précédente.